

Rapport annuel 2016 sur l'application du Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité

Déposé à la Régie de l'énergie

Juin 2017

**Rapport annuel de 2016 sur l'application du
Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité du Québec**

Le 22 juin 2017

Le *Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité du Québec* (le « *Code de conduite* ») adopté par la Régie de l'énergie (la « Régie ») prévoit à son article 5.4 qu'un rapport annuel sur l'application du *Code de conduite* effectué auprès du président d'Hydro-Québec TransÉnergie doit être déposé auprès de la Régie et publié sur le site Internet du Coordonnateur de la fiabilité. Conformément à la décision D-2017-033 rendu par la Régie le 22 mars 2017, ce rapport annuel est signé par le directeur principal — Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau. Une attestation de conformité produite par le contrôleur à la suite d'une vérification interne de son application au sein des directions visées d'Hydro-Québec TransÉnergie accompagne ce rapport.

Application du Code de conduite du coordonnateur de la fiabilité du Québec en 2016

Le directeur principal — Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau, en sa qualité de responsable de l'application du *Code de conduite* a également la responsabilité du suivi de la réalisation des pistes d'amélioration relevées dans le cadre de la vérification du contrôleur.

La gestion a soutenu tout au cours de l'année les employés de la direction principale — Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau ainsi que les autres unités visées d'Hydro-Québec relativement à l'interprétation et à l'application du *Code de conduite*.

Au cours de l'année 2016, la direction principale a apporté les améliorations suivantes au code de conduite lors de la refonte du site internet du coordonnateur de la fiabilité :

- Ajout d'un lien vers le Code de conduite à la rubrique « code de conduite ».
- Ajout de la rubrique « Plainte » afin que toute personne puisse faire part de toutes dérogations ou commentaires vis-à-vis le Code de conduite via un formulaire à remplir qui est acheminé directement au coordonnateur de la fiabilité.

L'annexe A illustre les organigrammes de la division Hydro-Québec TransÉnergie, de la vice-présidence - Ressources humaines et de la vice-présidence - Technologies de l'information et des communications d'Hydro-Québec et identifie les unités dont le personnel est assujéti au *Code de conduite*. L'annexe B présente la liste des unités réalisant des tâches reliées au rôle de Coordonnateur de la fiabilité.

Dans l'attestation de conformité ci-jointe, le contrôleur d'Hydro-Québec TransÉnergie certifie que le *Code de conduite* a été appliqué de façon satisfaisante en 2016.

Le contrôleur n'a relevé aucune piste d'amélioration pour l'année 2017.

Conclusion

À titre de directeur principal Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau, je suis responsable de produire le présent rapport et d'en assurer le suivi. En 2016 le *Code de conduite* a été appliqué de façon conforme, aucune dérogation ni aucune plainte ou cas problématique n'ont été portés à l'attention du directeur principal.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patrick Truong'.

Patrick Truong
Directeur principal
Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau

Date Le 9 juin 2017

N^o

(Code de classement)

Destinataire **Patrick Truong**
Directeur principal – Contrôle des
mouvements d'énergie et exploitation du
réseau

Expéditrice **Andrée Boucher**
Contrôleur HQT

Téléphone 289-4118

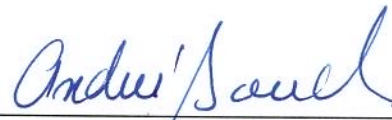
C. élec. Boucher.Andree@hydro.qc.ca

Objet Attestation de conformité de l'application des règles du Code de conduite du Coordonnateur de la
fiabilité - 2016
Dossier #01-17107

Tel que requis par l'article 5.4 du Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité, nous vous transmettons par la présente l'attestation de conformité de l'année 2016.

Les recommandations découlant de notre audit seront discutées avec les personnes concernées.

Nous vous remercions de votre collaboration.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Andrée Boucher'.

Andrée Boucher

- c. c. Sylvain Clermont, directeur – Normes de fiabilité et conformité réglementaire
- Caroline Dupuis, chef – Normes de fiabilité et bureau de conformité
- Lyne Desmarais, directrice principale – Contrôle corporatif
- Johanne Laliberté, chef – Contrôle corporatif
- Brigitte Charest, chef – Intégration Contrôle corporatif

Application du Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité pour l'année 2016

Attestation de conformité

Au président d'Hydro-Québec TransÉnergie,

La responsabilité de l'application des règles énoncées dans le Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité incombe au directeur Contrôle des mouvements d'énergie qui vous soumettra un rapport annuel. Selon l'article 5.4 du Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité, ma responsabilité consiste à attester de la conformité de l'application desdites règles.

Mon travail a été effectué de façon à fournir l'assurance raisonnable que les règles du Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité sont appliquées. Les procédures mises en œuvre ont permis de recueillir des éléments probants appropriés pour réaliser la présente attestation.

Compte tenu de ce qui précède, j'atteste que le Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité a été appliqué de façon satisfaisante en 2016.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Andrée Boucher'.

Andrée Boucher
Contrôleur d'Hydro-Québec TransÉnergie

Le 9 juin 2017

ANNEXE A

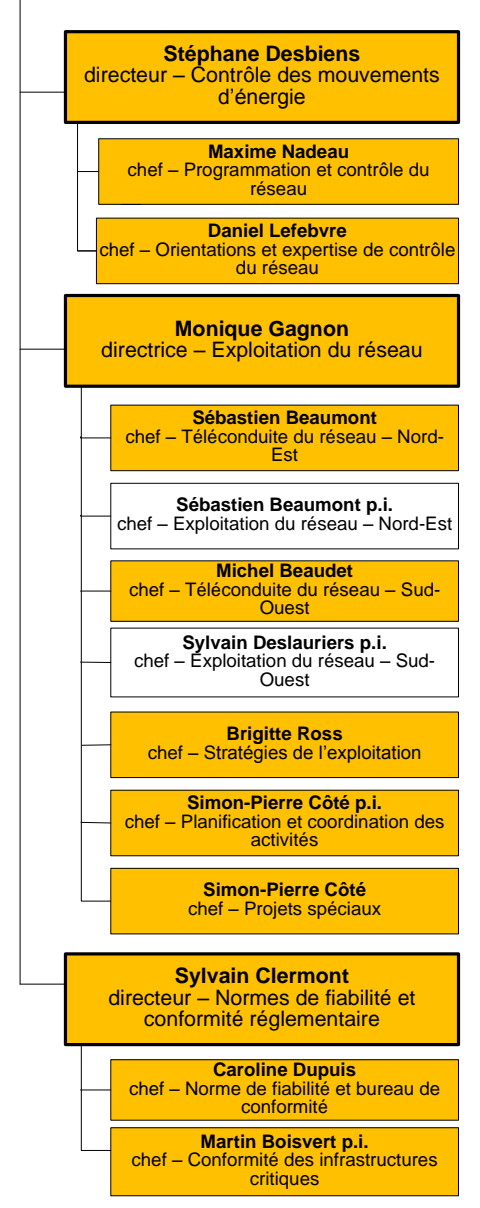
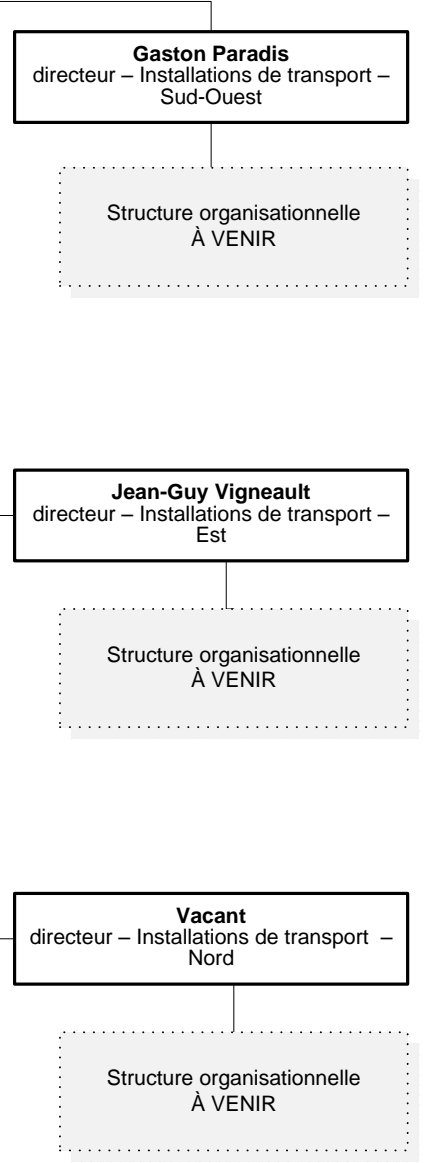
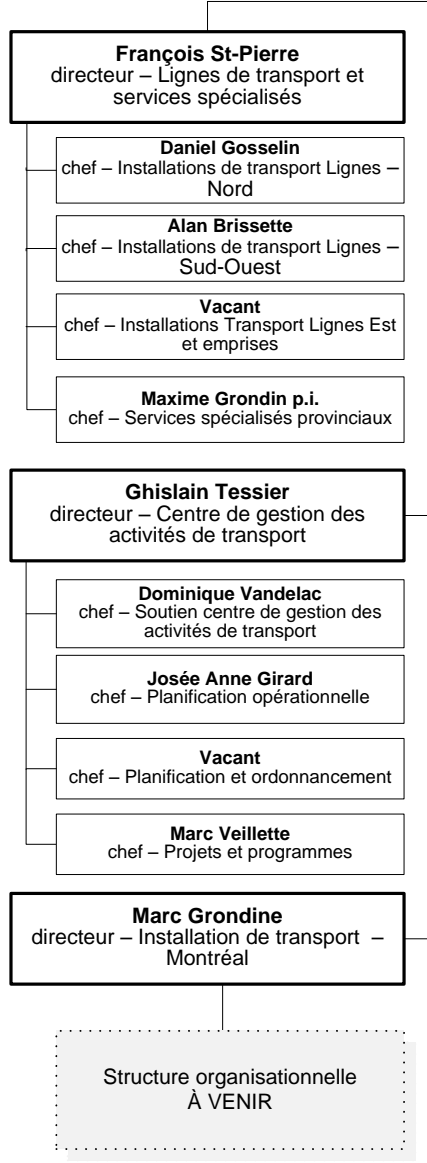
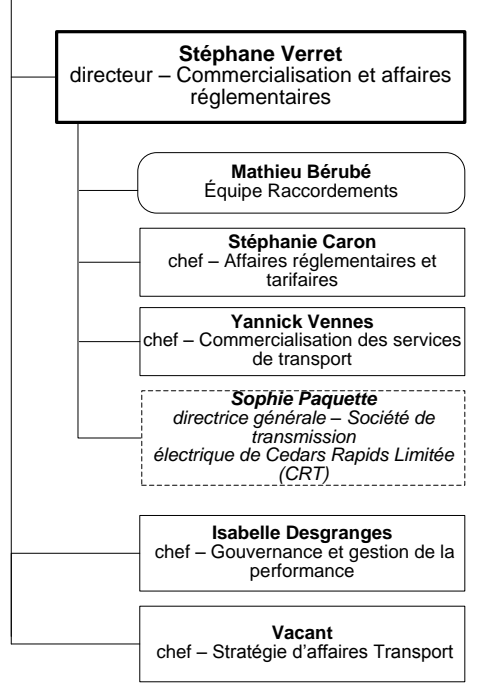
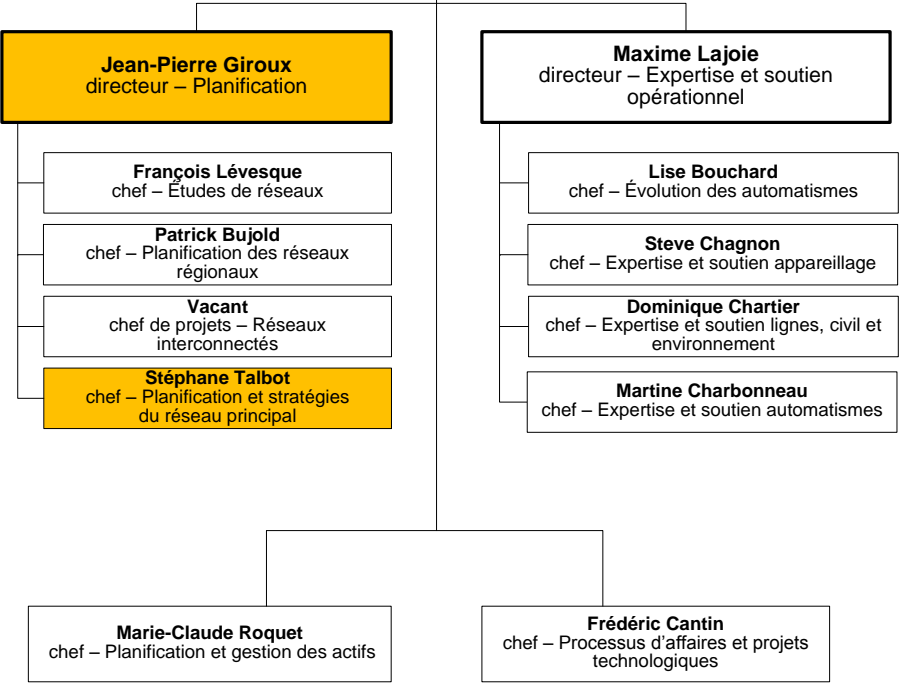
Marc Boucher
président d'Hydro-Québec TransÉnergie

Marc-André Rousseau
directeur principal – Planification, expertise et soutien opérationnel

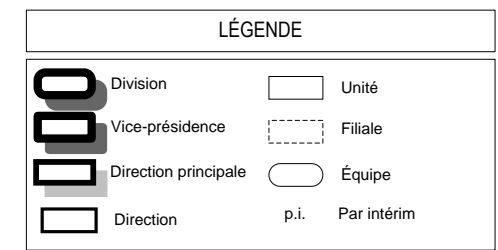
Patrick Truong
directeur principal – Stratégies d'affaires, gouvernance et réglementation

Louis Veci
directeur principal – Exploitation des installations

François Brassard
directeur principal – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau



Les cases orangées désignent les unités dont le personnel est assujéti au code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité au Québec



ANNEXE A

Johanne Duhaime
vice-présidente – Technologies de l'information et des communications

Alain Pinsonneault
chef – Évolution et projets transverseaux

Jean-François Morin
directeur principal – Solutions TIC

Daniel St-Pierre
directeur principal – Exploitation des TIC

Robert Boulé
directeur principal – Télécommunication

Sylvie Bergeron
directrice – Solutions applications TIC

Fabio Charbonneau
directeur – Solutions infrastructures et services d'entreprise TIC

Jean-François Morin
directeur – Solutions systèmes d'innovation TIC

Louis Pottie
directeur – Exploitation des infrastructures et applications TIC

Guy Pharand
directeur – Centre de services et exploitation TIC

Robin Dubé
directeur – Maintenance TIC

Claude Jasmin
directeur – Solutions et conduite du réseau de télécommunications

- Mireille Elkeslassy**
chef – Programme solutions corporatives
- Steve Doyon**
chef – Centre de compétences Technologie II
- Chantal Gervais**
chef – Programme solutions SALC
- Thi Tuyet Van Huynh**
chef – Centre de compétences logiciels

- Nadia Aktouf**
chef – Programme et centre de compétences - télécommunications, architecture, planification et conception
- Judith Bourgeois**
chef – Centre de compétences – Mise en place des infrastructures, environnements applicatifs et sécurité
- Daniel Cyr**
chef – Programmes outils d'exploitation TIC, services techniques pour CT et évolution des services de sécurité
- Jacques A. Landry**
chef – Centre de compétences transversales
- Abdul-Hakim Samné**
chef – Programme Centre de traitement OPTICT

- Johanne Brunelle**
chef – Intelligence d'affaires
- Louise Fournier**
chef – Optimisation des systèmes
- Édith Lemire**
chef – Architecture et analyse fonctionnelle
- Annie Rousseau**
chef – Solutions novatrices
- Cyril Jaouich**
chef – Solutions - Technologiques opérationnelles

- Christian Descôteaux**
chef – Gestion des opérations
- Yves Gagné**
chef – Transition de services et exploitation des solutions
- Sonia Ouellet**
chef – Exploitation infrastructure et soutien technique
- Luc Tétreault**
chef – Exploitation de solutions SAP

- Jean Lavallée**
chef – Centre d'assistance TIC
- Bruno Lizotte**
chef – Exploitation du réseau de services et services de proximité TI
- Gervais Poirier**
chef – Exploitation des postes et gestion des requêtes

- Bernard Delisle**
chef – Territoire TIC – Est
- Jocelyn Ducharme**
chef – Territoire TIC – Sud-Centre
- Mario Graveline**
chef – Stratégie de maintenance TIC
- Alain Trudel**
chef – Territoire TIC – Nord-Ouest

- Guy Arbour**
chef – Gestion de chantiers et construction - télécommunications
- Pierre Beaulé**
chef – Exploitation, expertise et conduite du réseau de télécommunications
- Germain Bergeron**
chef – Architecture, planification et conception des télécommunications
- Vianney Boisrond**
chef – Administration de projets de télécommunications
- André Denommé**
chef – Évolution et stratégies opérationnelles de télécommunications
- Jean-Guy Deschênes**
chef – Mandats stratégiques de télécommunications

Stéphane Bilodeau
directeur principal – Gouvernance des TIC et relations d'affaires

Guy Labelle
directeur – Relations d'affaires TIC HQD

Sorin Sterescu
chef – Relations d'affaires TIC HQD

Benoît Labrecque
directeur – Relations d'affaires TIC HQP – HQT - HQIESP

Patrice Munger
chef – Relations d'affaires TIC HQT

Mario Turcotte
chef – Relations d'affaires TIC HQP et HQIESP

Vacant
chef – Encadrement

Patricia Goulet
chef – Tableau de bord, reddition de comptes, processus et indicateurs

Josée Monfette
chef – Architecte, portefeuille et vigie

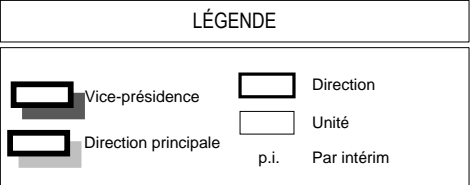
Pascal Thiou
chef – Portefeuille

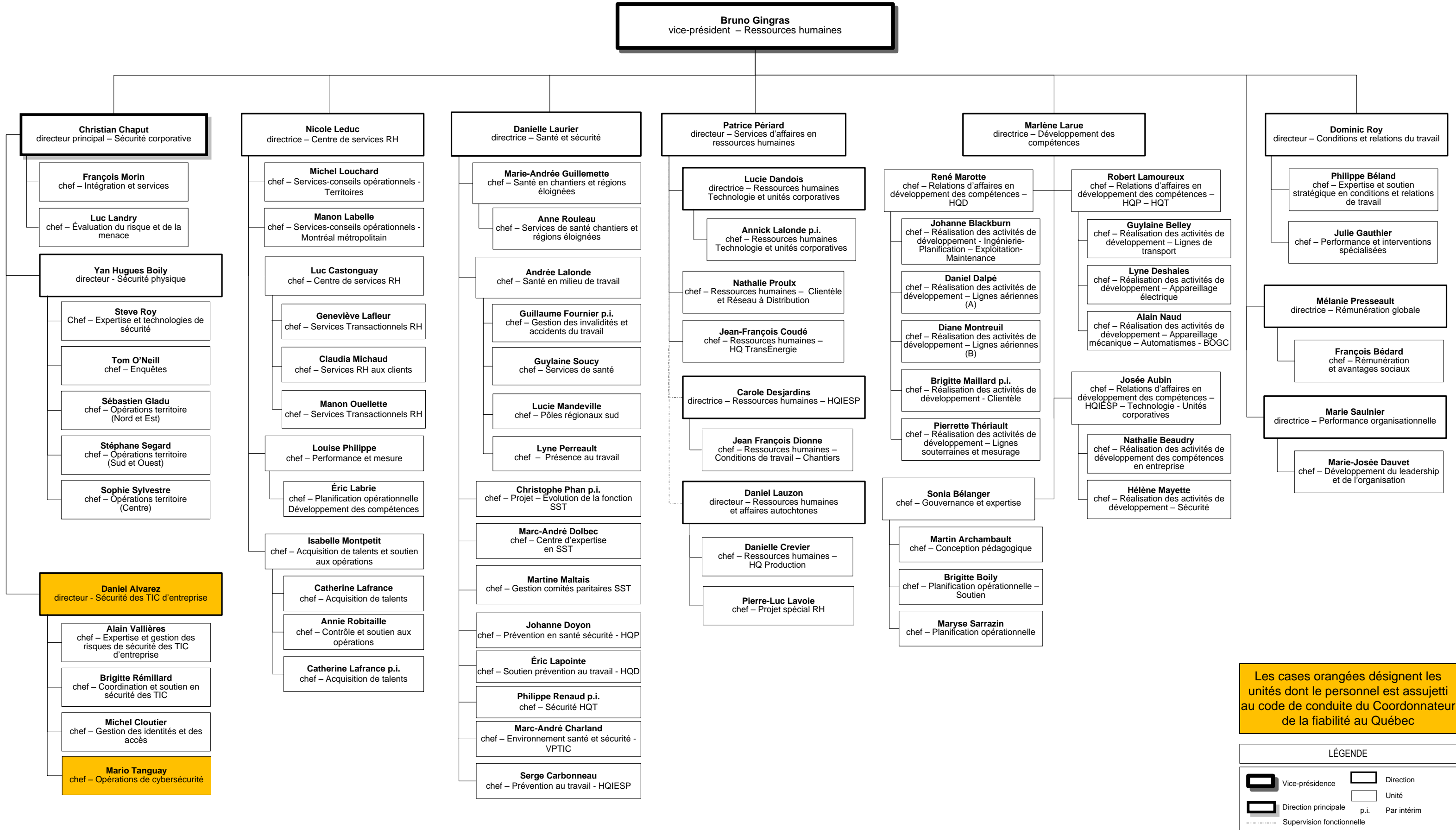
Jean-François Morin
directeur – Relations d'affaires TIC VPRH – VPFTCR – VPACSG – VPDAAS – DPGF - VI – Groupe DFC

Luc Taillon
chef – Relations d'affaires TIC VPRH – VPFTCR – VPACSG – VPDAAS – DPGF - VI - Groupe DFC

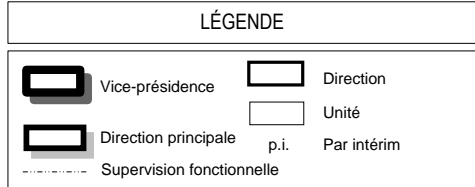
François Michault
directeur – Processus d'affaires et planification TIC

Les cases orangées désignent les unités dont certains employés sont assujettis au code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité au Québec





Les cases orangées désignent les unités dont le personnel est assujéti au code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité au Québec



ANNEXE B

Liste des unités réalisant des tâches liées au rôle du Coordonnateur de la fiabilité

Le tableau 1 suivant fournit la liste des unités et leur direction d'appartenance réalisant des tâches liées au rôle du Coordonnateur de la fiabilité, que ce soit sur une base continue, ponctuelle, exceptionnelle ou en cas d'urgence, suivant les organigrammes de l'annexe A du présent rapport annuel.

Tableau 1

Unités réalisant des tâches liées au rôle du Coordonnateur de la fiabilité

TransÉnergie						
Unités	Unités intermédiaires	Direction	Continue	Ponctuelle	Exceptionnelle	Cas d'urgence
<ul style="list-style-type: none"> • Normes de fiabilité et encadrements de contrôle du réseau • Bureau de conformité 	Normes de fiabilité et bureau de conformité	Normes de fiabilité et conformité réglementaire	X			
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en conformité • Maintien de la conformité 	Conformité des infrastructures critiques	Normes de fiabilité et conformité réglementaire	X			
<ul style="list-style-type: none"> • Centre de contrôle du réseau • Programmation et statistiques de contrôle du réseau 	Programmation et contrôle du réseau	Contrôle des mouvements d'énergie	X			
<ul style="list-style-type: none"> • Prévisions de contrôle du réseau • Expertise de contrôle du réseau 	Orientation et expertise de contrôle du réseau	Contrôle des mouvements d'énergie	X			

ANNEXE B

Unités	Unités intermédiaires	Direction	Continue	Ponctuelle	Exceptionnelle	Cas d'urgence
<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie du réseau principal et des interconnexions 	Planification et stratégies du réseau principal	Planification	X			
<ul style="list-style-type: none"> • CT – Rouyn-Noranda ¹ • CT – Chicoutimi ¹ • CT – Québec ¹ • CT – Baie-Comeau ¹ 	Téléconduite du réseau – Nord-Est	Exploitation du réseau			X	X
<ul style="list-style-type: none"> • CT – St-Jérôme ¹ • CT – Montréal ¹ • CT – Trois-Rivières ¹ 	Téléconduite du réseau – Sud-Ouest	Exploitation du réseau			X	X
<ul style="list-style-type: none"> • Planification des retraits Nord-Est • Planification des retraits Sud-Ouest • Développement et diffusion 	Planification et coordination des activités	Exploitation du réseau	X			

Note 1 : Seuls les gestionnaires et les répartiteurs des ces unités sont assujettis au Code de conduite du Coordonnateur.

Vice-présidence – Ressources humaines						
Unités	Unités intermédiaires	Direction	Continue	Ponctuelle	Exceptionnelle	Cas d'urgence
<ul style="list-style-type: none"> • Opérations de cybersécurité 	Sécurité des TIC d'entreprise	Sécurité corporative	X			

ANNEXE B

Vice-présidence – Technologies de l'information et des communications						
Unités	Unités intermédiaires	Direction	Continue	Ponctuelle	Exceptionnelle	Cas d'urgence
<ul style="list-style-type: none"> • Solutions et conduite du réseau de télécommunication ² 	Télécommunication	Technologies de l'information et des communications	X			
<ul style="list-style-type: none"> • Solutions infrastructures et services d'entreprise TIC ² • Solutions systèmes d'innovation TIC ² 	Solutions TIC	Technologies de l'information et des communications	X			
<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation des infrastructures et application des TIC ² • Centre de services et exploitation des TIC ² 	Exploitation des TIC	Technologies de l'information et des communications	X			
<ul style="list-style-type: none"> • Architecte, portefeuille et vigie ² 	Gouvernance des TIC et relations d'affaires	Technologies de l'information et des communications	X			

Note 2 : Seules les personnes ayant accès aux systèmes liés au Coordonnateur de la fiabilité sont assujetties.